

Ville de LAMBALLE-ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 16 mars 2021.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUZID Nathalie

Délibération n°2021-021

Membres en exercice : 35 – Présents : 35 - Absents : 0 – Pouvoirs : 0

**AFFAIRES FINANCIERES
BUDGETS PRIMITIFS 2021**

Il est soumis à l'examen du Conseil municipal les budgets primitifs 2021 examinés par la Commission des Finances du 10 mars 2021 :

- le budget principal
- le budget annexe Quai des rêves
- le budget annexe Commerce multi services Meslin
- le budget annexe ZAC Le Liffre
- le budget annexe Le Courtil Meslin
- le budget annexe Rue de Ecoles - Trégomar

Au regard de la note de présentation détaillée transmise au Conseil,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- **Pour le BUDGET PRINCIPAL :**
 - o VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
 - o ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION de FONCTIONNEMENT :

- Recettes totales : 17 962 245,43 €
- Dépenses totales : 17 962 245,43 €

SECTION d'INVESTISSEMENT :

- Recettes totales : 14 058 752,44 €
- Dépenses totales : 14 058 752,44 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 5 – Mmes GOASTER. MERIAN. MM. de SALLIER DUPIN. MEGRET. GUYMARD

- **Pour le BUDGET ANNEXE QUAI DES REVES**

- VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
- ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes : 321 000 €
- Dépenses : 321 000 €

Aucune section d'investissement

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- **Pour le BUDGET COMMERCE MULTI-SERVICES (MESLIN)**

- VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
- ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes : 21 594 €
- Dépenses : 21 594 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes : 21 503 €
- Dépenses : 21 503 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- **Pour le BUDGET ANNEXE ZAC « LE LIFFRE »**

- VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
- ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes : 2 141 000,00 €
- Dépenses : 2 141 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes : 1 800 000,00 €
- Dépenses : 1 800 000,00 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- **le BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COURTEL (MESLIN)**

- VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
- ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes : 260 725,88 €
- Dépenses : 260 725,88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes : 379 683,33 €
- Dépenses : 379 683,33 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- **Pour le BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « RUE DES ECOLES » (TREGOMAR)**

- VOTE ce budget par nature et au niveau du chapitre pour les deux sections,
- ADOPTE ce budget 2021, qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes : 115 129,99 €
- Dépenses : 115 129,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes : 195 557,12 €
- Dépenses : 195 557,12 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le **31 MAR. 2021**
Affiché le **31 MAR. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **31 MAR. 2021**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le

ID : 022-200084176-20210322-2021_021B-DE